

FICHE D'IDENTITE



1 UTH sur l'élevage
+ 1 UTH sur la vigne



47 ha de SAU

- 27 ha de prairies (pâturage et/ou fauche)
- 5 ha de céréales et protéagineux (alimentation animaux)
- 5 ha de légumineuses fourragères (luzerne/trèfle/sainfoin)
- 5 ha de friches et vergers abandonnés (pâturage)
- 5 ha de vigne



50 chèvres laitières
dont 40 avec de la génétique cou-clair du Berry
+ 2 boucs
+ 5 à 10 chevrettes de renouvellement



100 % du lait transformé à la ferme



Autres animaux :

30 brebis solognotes
3 porcs à l'engraissement



Parcours

Installation hors cadre familial
Formation BTSa Gestion et protection de la Nature, CS Caprin
Salariat en tant que bergère, bergère en estive puis remplacement dans des fermes caprines.
Installation en couple en 2014



Agriculture Biologique
depuis l'installation

LE MOT DE L'ÉLEVEUSE

« J'ai commencé mon activité il y a dix ans avec un troupeau mixte poitevine et cou clair. Depuis plusieurs années, je ne prends que des boucs cou clair car je trouve que cette race mérite que l'on s'y intéresse. C'est une chèvre rustique et bien adaptée au pâturage, avec une certaine tolérance au parasitisme. Elle a de plus un caractère fort qui la rend attachante et vivante et c'est une belle chèvre, avec du gabarit et de solides aplombs.

Et puis le travail de sélection et de développement de la race est passionnant et il reste beaucoup à faire !



LA CONDUITE DU TROUPEAU

ALIMENTATION

FOURRAGE

Foin de luzerne – produit sur la ferme
Toute l'année en complément du pâturage 500g à 1kg

Foin de graminées – produit sur la ferme
En période mixte et hivernale (automne au printemps) à volonté

CONCENTRÉS

METIL – produit sur la ferme
Composition : grand épeautre, avoine, triticales, féverole

Ration : 400 g/jour/chèvre du printemps à l'automne, 300g l'hiver

PÂTURAGE

Pâturage essentiellement de mars à novembre

Quasi toute l'alimentation est produite sur la ferme ; les opérations culturales sont confiées à un entrepreneur voisin. Le coût alimentaire est estimé à 200 euros par chèvre laitière et par an ; il comprend le coût des achats, des semences, du carburant, de la prestation de l'entreprise et des minéraux.

CONDUITE DU PÂTURAGE

Le troupeau est mené en pâturage tournant sur des parcelles de 0,5ha à 2,5ha. Ces parcelles sont cloisonnées avec des filets déplacés chaque jour pour agrandir la zone afin de limiter le parasitisme et de maximiser le pâturage ; l'éleveuse compte 1250 m² à 2500m² par jour selon la qualité de la prairie. Une zone de friche est généralement également disponible au pâturage, et offre de l'ombre, un abri et un apport en feuillage aux chèvres. Après 5 à 10 jours, les chèvres changent de parcelle. Les parcelles sont mises au repos un à deux mois entre chaque passage au minimum, et jusqu'à 6 mois pendant la période hivernale pour les zones critiques. L'alternance fauche et pâturage permet également de maîtriser le parasitisme. Peu de parcelles sont pâturées à la fois par les chèvres et les brebis.

LES REPÈRES

Frais vétérinaires, analyses & compléments alimentaires :

40€/chèvre

ÂGE MOYEN du cheptel
4 ANS

2 BOUCS

pour 50 chèvres

PREMIERE MISE-BAS
1 an

**5 à 10
CHEVRETTES**

de renouvellement /an

**11 000 L /an
transformés**

avec 20 à 25 jeunes sous la mère

soit **250L/**chèvre/an transformés

Rendement lactique

200 g de fromage frais par litre de lait

Valorisation du litre de lait

2,25 à 3,80 €_{HT}/L selon les fromages

Vente des chevreaux

16 €/kg en caissette (6 à 7 kg à 4 mois)

SANTÉ DU TROUPEAU

Le **parasitisme** est limité, outre les précautions concernant le pâturage, par des traitements préventifs et des cures d'huiles essentielles et de poudre de plantes ; en cas de besoin, un traitement curatif à base d'huile essentielle d'ail leur est administré. Il est parfois nécessaire d'utiliser un antiparasitaire chimique, mais l'éleveuse a pour objectif de s'en passer complètement. Les chèvres restent en bon état général, et il y a très peu de mortalité malgré de très hautes infestations (analyses coprologiques et prises de sang). En revanche, la production laitière en est affectée. Une sélection est en cours sur les animaux les plus résistants du troupeau ; il n'y a pas encore assez de recul pour en voir les résultats, mais il semblerait que les Cou-clairs du Berry soient parmi les plus résistantes.

GESTION DE LA REPRODUCTION

REPRODUCTION

La reproduction se fait en **lutte naturelle**, dès le début du mois de septembre avec des boucs Cou-clairs du Berry ; un lot peut ponctuellement être mis avec un bouc poitevin. Le bouc Cou-clair est choisi chez un éleveur laitier, en vérifiant la compatibilité pour limiter la consanguinité, et issu d'une mère bonne laitière. L'éleveuse prend généralement un cheveau de 8 jours, de préférence en **section 1 Cou-clair du Berry** (pourcentage de génétique élevé et bonne conformation au standard de la race).

L'âge de la première mise-bas est d'un an, un essai sur une mise-bas à deux ans n'a pas été concluant (l'éleveuse souhaite ne pas faire de lots).

CHEVREUX

Le taux de prolificité est de 1,8 en moyenne sur le troupeau. La mortalité des chevreaux est très faible, deux par an au maximum.

5 à 10 chevrettes sont gardées chaque année pour le **renouvellement**, choisies en fonction de la capacité laitière des mères, leur ascendance Cou-clair, leur résistance au parasitisme et leur place dans le troupeau. Environ 20 jeunes sont **laissés sous les mères jusqu'au sevrage** (séparés la nuit) : 5 à 10 chevrettes de renouvellement et 10 à 15 chevreaux valorisés en viande. Les autres jeunes sont vendus à 8 jours, à d'autres éleveurs ou à l'engraisseur.

PRODUCTION LAITIÈRE ET TRANSFORMATION

L'éleveuse pratique la **monotraitte**, les chèvres sont traitées uniquement le matin pendant toute la lactation. **La totalité du lait est transformé** sur l'exploitation. Le choix de la mono traite et l'élevage de chevreaux sous la mère, couplés aux problèmes de parasitisme et à un fourrage de moindre qualité ces deux dernières années expliquent la faible quantité de lait transformé.

PRODUITS

Fromages lactiques principalement

COMMERCIALISATION fromages

3 AMAPs 37%	Marché 13%
1 magasin de producteurs 34%	Vente à la ferme 8%
	3 magasins 8%

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

CA élevage - 29 000 €
dont :
fromages 25 000 €
chevrettes, boucs... 900 €
Viande chevreaux 1550 €
Viande agneaux 1550 €

EBE - 11 500 €

CONCLUSION

Les exploitants n'ont pas un revenu important mais estiment s'en sortir. Ils souhaitent tendre dans les années à venir vers un meilleur résultat technico-économique, notamment par la sélection des chevrettes et la baisse du parasitisme.